N° 1917 — 20 CINQ CENTIMES — Mercredi 10 Janvier 1894

RÉDACTION AD[illegible]LATION :
ROUBAIX, rue de [illegible] voix, N°
TOURCOING [illegible] 1 N. 66

PRIX DES AB[illegible]MENTS
ROUBAIX-TOU[illegible]NE
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES AN[illegible]ONCES
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, A l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

TÉLÉPHONE

Le Vote de Dimanche

Pour attendus qu'ils étaient, les résultats du vote de dimanche n'en constituent pas moins, pour le parti républicain, une nouvelle et éclatante victoire, qui complète admirablement le triomphe législatif d'août et septembre derniers.

Sur les quinze sénateurs réactionnaires sortants, huit sont remplacés par des républicains, et sept seulement sont réélus: encore deux d'entre ces derniers, parmi lesquels M. Martell, le célèbre fabricant de cognac de la Charente, se présentaient-ils comme ralliés, avec des professions de foi républicaines, à l'instar de Le Gavrian, des Scrive et des Loyer.

Seul, le département des Côtes-du-Nord est resté fidèle à la foi monarchiste, et a réélu ses deux sénateurs sortants.

Mais la bonapartiste Charente, et le bretonnant Finistère, et le Calvados et l'Aveyron, ont remplacé MM. le maréchal Canrobert et le général marquis de Brémond d'Ars, M. Bocher et M. Soubigou, MM. Delsol, Lacombe, Le Guen et de Raismes, par huit sénateurs républicains.

C'est, comme nous l'avions prévu, la majorité républicaine du Sénat augmentée et consolidée. C'est l'opposition de droite à peu près complètement anéantie. C'est aussi, comme on a pu s'en rendre compte par les détails des résultats du scrutin, la fraction avancée de la majorité renforcée par l'arrivée de républicains nettement progressistes, comme M. Floquet, élu à Paris, comme M. Peytral, nommé à Marseille, et comme M. Marcherez, qui l'a emporté dans l'Aisne sur le trop modéré M. Waddington — progressistes qui sont en même temps des hommes de valeur, dont le talent et l'autorité s'imposeront à la Haute Assemblée.

Le *Journal des Débats*, qui prête volontiers à tous les républicains qui n'appartiennent pas à la minuscule coterie du centre-gauche des allures d'un radicalisme échevelé, déclare lui-même que « les radicaux » gagnent cinq sièges et n'en perdent aucun, et que les socialistes en gagnent un, celui de M. le docteur Gérente, élu à Alger sous le qualificatif de « radical-socialiste. »

C'est avouer, par conséquent, que les électeurs sénatoriaux, dont on connaît pourtant la sagesse et la circonspection, se sont résolument prononcés en faveur d'une accentuation de la politique républicaine.

Après le suffrage universel, le suffrage restreint a exprimé la volonté du pays d'accélérer la marche en avant, d'orienter la politique gouvernementale vers la gauche, sans se soucier autrement des criailleries des enragés de modérantisme du centre-gauche, dont la néfaste influence, les idées rétrogrades et les préjugés égoïstes auraient vite fait, si l'on n'y prenait garde, d'arrêter tout progrès démocratique et de faire avorter les réformes les plus légitimes et les plus impatiemment attendues.

Espérons que M. Casimir Périer et ses collègues sauront comprendre l'enseignement qui se dégage de cette consultation du peuple, et qu'ils voudront s'en inspirer.

La nouvelle législature du Parlement français commence réellement aujourd'hui.

La Chambre en a terminé, ou à peu près, avec la validation des pouvoirs de ses membres. Le Sénat, renouvelé en partie, aura promptement terminé cette préliminaire opération.

Les questions difficultueuses ou irritantes ont été vidées à la fin de l'année précédente. La traditionnelle crise ministérielle a été résolue. La majorité a été constituée.

Nous avons aujourd'hui un Parlement récemment investi de la confiance du pays, et possédant de ce chef un prestige et une puissance capables de triompher de tous les obstacles.

Nous avons un gouvernement né d'hier, plein de vigueur et de vie, et dont les premières manifestations politiques, ont été marquées par des succès qui ont accru son autorité, et affermi la majorité qui l'appuie et dont il ne tient qu'à lui de conserver le concours.

Jamais l'heure n'a été plus favorable pour une politique d'action démocratique, de progrès et de marche en avant.

Jamais le moment n'a été plus propice pour aborder les réformes politiques et sociales promises à la démocratie.

La tâche est ardue, nous ne l'ignorons pas.

Saisons de plus pour l'aborder avec résolution, avec énergie et persévérance.

Au travail! représentants du pays! Au travail ministres, sénateurs et députés!

Et n'oubliez pas que le peuple compte sur vous! N'oubliez pas que malgré les difficultés grandes de l'œuvre que vous avez à accomplir, il faut, coûte que coûte, aboutir!

Le parti républicain n'a pas le droit de faire faillite à ses promesses envers la démocratie.

Georges ROBERT

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Voici les résultats des ballottages qui ne nous étaient pas parvenus au moment de mettre sous presse.

ALLIER. — M. Burel, sén. sort., républicain, est élu, au troisième tour, par 383 voix.

ARIÈGE. — M. Delpech, professeur, républicain, est élu, au troisième tour, par 312 voix contre 292 données à M. Bordes-Pagès, sénateur sortant.

AUBE. — M. Rivet, magistrat, républicain, est élu, au troisième tour, par 371 voix contre 371 données à M. Mir, député, radical.

CHARENTE. — Ont été élus: MM. Martell, sén. sort., républicain, Brothier, cons. gén. rép. et Lepetit, également républicain.

CONRÈZE. — Sont élus, MM. de Peyral, sén. sort. rép.; Labrousse, anc. dép. rad.; Dellestable, dép. rad.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

La série A du Sénat qui a été renouvelée, hier, compte 90 sièges, répartis dans 32 départements depuis « l'Ain jusqu'au Gard inclusivement, plus un siège dans le département d'Alger et un pour chacune de nos colonies de la Guadeloupe et de la Réunion. Le renouvellement pour ces 4 ou derniers n'aura lieu que le 14 janvier.

5 autres départements avaient à élire chacun, hier, un sénateur: 3 par suite de décès (Manche, Marne et Haute Savoie), un quatrième, celui de la Seine, par suite de l'élection de M. Chautemps, député à la Chambre des députés et un cinquième, celui de Seine-et-Marne, par suite de l'attribution à ce département du siège de M. Tirard, sénateur inamovible, décédé.

Il y avait donc à pourvoir à 94 sièges: 80 de ces sièges étaient occupés par des républicains et 14 par des conservateurs.

L'ensemble des scrutins a donné les résultats suivants:

Républicains élus : 88
Réactionnaires élus : 6

Les républicains gagnent donc huit sièges.

Les sièges gagnés

Les sièges gagnés par les républicains sont les suivants: 2 dans l'Aveyron, ceux de MM. Lacombe et Delsol; 1 dans le Calvados, celui de M. Bocher; 2 dans la Charente, ceux du maréchal Canrobert et du général Brémond d'Ars, et 5 dans le Finistère, ceux de MM. Le Guen, Soubigou, Le Gavrian et Raismes.

MM. Delsol, Canrobert, Brémond d'Ars et Bocher n'avaient pas sollicité le renouvellement de leur mandat.

Les sénateurs républicains qui se représentaient étaient au nombre de 64.

Les sortants non réélus

9 ont été battus, MM. Waddington (Aisne), Barbeette (Charente-Inférieure), Murraciole et Peraldi (Corse), Clairis, Meimadi et Dide (Gard), Bordes-Pagès (Ariège) et Laroche (Creuse); tous ont été remplacés par des républicains.

Les sortants réélus

Les sénateurs républicains qui ont été réélus sont:

MM. Goujon, Mercier, Morellet (Ain), Leroux, Malezieux, Sébline (Aisne), Chamillie, Coralli, Brugi (Allier), Soustre (Basses-Alpes), Chais, Xavier Blanc (Hautes-Alpes), Chiris (Alpes-Maritimes), Pradal, Sain-Prix, Chalamet (Ardèche), Gadlay, Firmas, Brumel (Ardennes), Frézouls (Ariège), Gayot, Yéenas (Aube), Monservin (Aveyron), Chaliand, Lacour, Vallon (Bouches-du-Rhône), Turgis, Anne (Calvados), Devès, Badaud (Cantal), Combe, Moinet, Bisseuil (Charente-Inférieure), Grault, Paulint, Faudeczif (Cher), de Sal (Corrèze), de Casabianca (Corse), Spuller, Masseu Hugot (Côtes d'Or), Locler (Creuse), Dussolier, Gadenet, Roger (Dordogne), Bernard, Gauly, Oudet (Doubs), Fayard, Loubet, Lauras (Drôme), d'Osmoy, Guindey, Millard (Eure), Labiche, Vinet (Eure-et-Loir), Astor, Delobeau (Finistère).

MM. Ducloux-Fournet (Calvados), Brothier, Laporte (Charente), Calvet (Charente-Inférieure), Dellestable, Labrousse (Corrèze), Pietri, Ferracci, Farino (Corse), Duflossé, Villard (Creuse), Haliégue, Savary, Droulitard (Finistère), Sibot, Demons, Bonnefoy-Sibour (Gard), Briens (Manche), Poirrier (Marne), Follet (Haute-Savoie), Floquet (Seine), Prevet (Seine-et-Marne).

Les réactionnaires réélus

Les six réactionnaires réélus sont: MM. Marcherez (Aisne), Richard (Basses-Alpes), Borrigl one (Alpes Maritimes), Delpech (Ariège), Gauthier, Rivals (Aude), Joseph Faure, Ouvrier (Aveyron), Peytral (Bouches-du-Rhône), Duchesne-Fournet (Calvados), Brothier, Laporte (Charente), Calvet (Charente-Inférieure), Dellestable, Labrousse (Corrèze), Pietri, Ferracci, Farino (Corse), Duflossé, et Villard (Creuse), Haliégue, Savary, Droulitard (Finistère), Sibot, Demons, Bonnefoy-Sibour (Gard), Briens (Manche), Poirrier (Marne), Follet (Haute-Savoie), Floquet (Seine), Prevet (Seine-et-Marne).

Les députés candidats

Un certain nombre de députés étaient candidats: six ont été élus, MM. Peytral, Borriglione, Desmons, Folliet, Briens, Dellestable.

Cinq députés candidats ont été battus: MM. Thivrier, Armez, Le Moigne, Mir et Lacôte.

Une protestation

Contre toute attente, c'est M. Rivals qui dans l'Aude, a été élu au troisième tour, et non M. Mir.

Les partisans de ce dernier prétendent qu'il aurait été élu dès le deuxième tour du scrutin et ont adressé une protestation demandant l'annulation du troisième tour.

De son côté le Préfet a envoyé au ministère de l'intérieur la dépêche suivante:

Première dépêche après le dernier tour de scrutin.

Préfet à l'intérieur, Carcassonne, 8 h. 15 soir.

Un président du collège a proclamé le ballottage après une vive et longue discussion avec les candidats et les électeurs. Il ne m'a malgré des demandes réitérées envoyé aucun procès-verbal ni les chiffres officiels.

D'après les renseignements publiés, les résultats auraient été les suivants: inscrits, 755. Emargements, 710. Bulletins trouvés dans l'urne: 749 blancs, 3: majorité absolue, 372. Suffrages obtenus par M. Mir, 374; Rivals, 370. Divers, non connus.

Le président avait proclamé le ballottage parce que le bureau avait trouvé un dépouillement dont bulletins en sus de beaucoup plus nombreux que les votants. Il en avait appliqué un à égaliser le nombre de bulletins trouvés dans les urnes avec les émargements. Il aurait considéré l'urne comme bulletin trouvé en sus des émargements et l'aurait retranché à chaque candidat.

Le résultat serait qu'il manque une voix au plus de la majorité absolue des suffrages exprimés au candidat le plus favorisé. Mais je le répète, tous ces renseignements m'ont vivement été par le président du collège et je ne puis affirmer leur exactitude exactitude. Il ne m'est pas possible de prévoir les résultats du 2e tour, ni même si les partisans du candidat qui se considère comme élu iront aux urnes.

Vous maintenant la dépêche adressée par le préfet après le troisième tour qui donnait la majorité à M. Rivals:

« Carcassonne 3638. 11 heures 40 soir, troisième tour de scrutin. Inscrits 755, votants 753. Mir 371 voix. Rivals 374 élu.

« Ex dit républicain. Etu avec tous les antigouvernementaux du département.

« Les conservateurs de M. Mir unitairement énergiquement qu'il est élu au deuxième tour et ont déposé protestation avant ouverture troisième tour. »

Voilà qu'on est pas fait pour ramener l'apaisement dans Carcassonne.

Les appréciations de la presse

Voici en quelques termes les grands journaux de province apprécient les résultats des élections sénatoriales:

JOURNAUX RÉPUBLICAINS

De l'Echo de Paris:

Les élections sénatoriales ont donné le résultat prévu.

La représentation républicaine gagne sept sièges dans la haute Chambre.

Ce succès nouveau des idées de progrès dans le pays est surtout remarquable lorsqu'il s'agit de départements comme le Finistère et la Charente.

Du Radical:

« Les sénateurs réactionnaires qu'il s'agit de renouveler, n'ont, en réalité pas eu de nombreux: quinze en tout, sur quatre-vingt-quatorze sénateurs à élire.

« Et les monarchistes n'ont même pas pu conserver la moitié de ces quinze malheureux sièges: les républicains leur en prennent huit.

C'est un échec lamentable. Sur quinze réactionnaires sortants, il en rentre sept.

Pourvu que le ministère, frêle à ses habitudes de conciliation, ne persiste pas à poursuivre une politique agréable à ces sept!

De la Petite République:

Ce qui caractérise en province les élections auxquelles nous avons assisté, c'est l'éclat moins que quelques-uns que protègent encore ou l'ignorance du corps électoral ou le souvenir des services rendus, les réactionnaires sont battus partout où l'on a opposé un programme, une idée à une idée.

Et les radicaux, les représentants des idées avancées enfin, triomphent en gagnant des voix, marquant ainsi le progrès que, dans l'esprit des électeurs ses derniers successeurs, ont pu faire les idées avancées.

De la Lanterne:

Le suffrage restreint vient de donner un pendant à la victoire remportée par le suffrage universel

Du Petit Parisien:

En renouvelant pour neuf années nouvelles les mêmes sénateurs républicains, le pays ne s'est pas borné à leur conférer le même mandat: il a marqué aussi qu'il donnait son approbation à la façon dont ils l'avaient exercé jusque là; et cette preuve de confiance s'étend des candidats élusbaut à leurs collègues du Sénat tout entier, dont la politique a obtenu un large parlementaire.

Du Journal des Débats:

Le plus frappant de ces résultats, c'est le nouvel échec éprouvé par la droite.

Du Jour:

Le Sénat demeure ce qu'il était hier avec plus de force du côté républicain.

De la Liberté:

Le pays a, presque sans exception, conservé sa confiance en ceux de la majorité qui ne représentaient devant lui, et augmenté leur nombre par des sénateurs qui partagent leurs opinions. En même temps il a écarté résolument tous ceux qui se montraient hostiles à l'institution du Sénat et aussi, par là, le pris qu'il attache au maintien d'une assemblée qui a un rôle si important à jouer dans le mécanisme du régime parlementaire.

De la Nation:

Le triomphe de la République ne fait plus de doute pour personne: elle ne trouve devant elle aucune opposition assez habile à arrêter sa marche en avant, et déborde de toutes parts ses adversaires, elle va pouvoir tenir ses engagements et réaliser l'espoir que la démocratie a mis en elle.

De la République française:

Le pays fait un nouveau pas dans les voies constitutionnelles; il affirme une fois de plus sa ferme résolution de ne pas retourner en arrière et de ne donner en confiance qu'à des mandataires qui offrent de ce côté les garanties les plus scrupuleuses de loyalisme républicain. Il ne veut plus dans le sein des Assemblées de tiraillements et de divisions provoqués par la guerre intestine des partis, il n'aimet plus la lutte que sur le terrain des lois et de la discussion des affaires publiques.

Du Temps:

Le scrutin d'hier constitue un nouvel et éclatant succès, non pas tant pour l'idée républicaine, laquelle n'a t plus en cause, que pour la politique exécutive progressiste qui a été celle du Sénat.

JOURNAUX RÉACTIONNAIRES

De la Libre Parole:

Le Sénat se compte plus. Cette Chambre d'enregistrement, où seuls ont accès les vieux débris que le suffrage universel a rejetés, n'inspire plus au pays ni colère ni enthousiasme.

Ces élections ont d'ailleurs été ce qu'elles devaient être, et se sont ainsi succédées.

De l'Autorité:

En résumé, la situation politique ne saurait être changée par ces résultats: personne, dans le pays, n'attendait plus au Sénat et dans bien des départements où la lutte est toujours fort vive au moment des élections législatives, les conservateurs n'étaient absolument désintéressés de ces élections.

De M. Cornély dans le Gaulois:

Au point de vue des nuances républicaines, les élections sénatoriales signifient pas grand chose. Et on serait bien embarrassé de dire qui l'emporte des radicaux et des modérés. Les socialistes, pourtant, semblent avoir échoué partout.

D'ailleurs, MM. les anarchistes ont changé la signification de toutes ces vieilles étiquettes. La République est lancée, pour le moment, dans une telle voie de réaction que les nuances de ses élus importent bien peu.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

LA VEILLE DE LA RENTRÉE

Au Sénat

On ne se doutera jamais bien assez que le sol foncé des couloirs que nous sommes à la veille de la rentrée, n'ont pas reçu de recueillir ici la moindre impression sur les résultats des élections d'hier, et ce qu'on pourra publier à ce sujet peut être considéré comme fantaisiste.

La questure est assaillie de télégrammes, des nouveaux sénateurs demandent qu'on leur réserve leurs places.

Mais tous les huissiers étant occupés à gauche les seront forcés d'aller à droite ou l'échec des bancs de la réactionnaires a laissé des sièges disponibles.

Plus heureux M. Floquet a pu trouver une place à l'extrême-gauche où il voisinera avec M. Bonnefoy Sibour, le nouveau sénateur du Gard. L'ancien président du Conseil a exposé toute son après midi au Luxembourg qu'il a visité du haut en bas.

Le bureau provisoire

C'est décidément M. Kiener, sénateur des Vosges, qui présidera la première séance et prononcera le discours d'ouverture.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, actuellement le doyen d'âge, depuis la mort de M. Schœlcher, est souffrant et M. Théry, sénateur inamovible réactionnaire, a été excusé cette fois. On a supposé que le doyen d'âge qui aurait à lire de rude son discours de rentrée, et il est permis de croire que devant l'éclatant succès des républicains, il aura jugé inutile de faire entendre des récriminations stériles.

LE PRÉSIDLNT DÉFINITIF

La date de l'élection du président a déjà été arrêtée jusqu'à ce jour. Le Sénat devra auparavant procéder aux validations. Une ou deux séances suffiront.

La réélu à la de M. Challemel-Lacour est considérée comme assurée.

Une Election contestée

Seule, croyons-nous, l'élection de M. Rivals, proclamé du contre M. Mir, sera sérieusement contestée

On a vu que les partisans du député de l'Aude ont entre les scrutins de ballottage qui sera sans doute portée devant le Sénat déposé une protestation.

Une question à éclaircir

Pour terminer signalons une question d'ordre électoral qui ne laisse que de préoccuper les bureaux de la présidence du Sénat.

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 25 janvier 1885. Rigoureusement le mandat des sénateurs élus à cette époque pour neuf ans est prendre fin que le 25 janvier 1894.

Les blackboulés ne pourront se siéger jusqu'à cette date, concurremment avec leurs vainqueurs.

La parole est aux jurisconsultes.

M. Floquet au Sénat

PARIS, 8 janvier. — Que ceux journaux ont imaginé de faire de M. Floquet un candidat à la présidence du Sénat. Nous sommes autorisés à démentir cette nouvelle.

A la Chambre

Les couloirs du Palais-Bourbon sont absolument déserts aujourd'hui. A peine une quinzaine de députés sont venus faire une courte apparition. A voir ce calme plat, on a peine à croire que l'ouverture de la session vit bien demain, on explique ce manque d'empressement de nos honorables par ce fait qu'un grand nombre ont été retenus dans leurs départements par des élections sénatoriales. Tout fait prévoir qu'il y aura peu de monde à la séance de demain et que la Chambre ne commencera à être au complet que vers jeudi.

Les mesures de sécurité

Dans la salle de la Paix, les députés sont tretiennent bien moins des événements politiques futurs que des mesures prises par la questure en vue d'assurer la sécurité du Palais législatif et de le préserver de toute tentative d'anarchiste.

Ces mesures, que les journaux ont publiées seront affichées dès demain aux entrées de la Chambre, mais ne seront applicables dans toute leur rigueur que dès la troisième séance de la session.

Nous remarquons qu'elles atteignent surtout la presse et le public inoffensif qui peut avoir à s'entretenir avec les représentants. Il faut espérer qu'elles ne tarderont pas à adoucir et même à tomber en désuétude comme tant d'autres qui ne sont pas moins vexatoires.

Les vacances du jour de l'an ont été employées à l'installation au Palais-Bourbon d'un système de sonneries électriques destinées à prévenir en cas d'alerte dans tous les coins du Palais afin que la fermeture des portes puisse s'opérer instantanée.

Les élections sénatoriales

Députés et journalistes s'occupaient cependant aussi du résultat des élections sénatoriales. Les républicains se réjouissent des nouveaux succès obtenus par le parti progressiste. Comme la droite de la Chambre, la droite du Sénat tend à disparaître pour faire place aux partisans avérés de la forme actuelle du gouvernement.

Le suffrage restreint comme le suffrage universel a rejoui ses ralliés et les candidats dont l'opinion lui semblait douteuse.

C'est sur ce terrain que se déclarera que s'ouvrira demain la session ordinaire de 1894.

LA SÉANCE D'OUVERTURE

L'élection du bureau

La séance sera présidée par M. Pierre Blanc, doyen d'âge qui prononcera une allocution. Puis avant que le président définitif: L'élection de M. Dupuy n'est pas douteuse; d'ailleurs le président sortant n'aura pas de concurrent.

Le renvoi à jeudi sera demandé pour l'élection des autres membres du bureau.

Cette motion sera combattue par un certain nombre de députés qui ne veulent pas que les travaux parlementaires soient retardés par une trop lente constitution du bureau. Cependant, les divers groupes républicains auront besoin de se concerter pour réaliser l'équitable représentation au bureau des divers éléments qui composent la Chambre.

On ne sait pas encore si les vice-présidents et les questeurs sortants, dont les candidatures sont maintenues, auront des concurrents. On sait que ce sont MM. de Mahy, Félix Faure, Etienne et Lockroy, d'une part, et MM. Bizarelli, Royer et Guillemet d'autre part.

Trois questeurs ne se représentent pas. Ce sont MM. Lasserre, Pourquery de Boisserin et Saint-Germain. Les chef sérieux sont MM. Chaudey, Trouillot, de la Batut, Pichon et Calvinhac.

Il n'est pas vraisemblable que les scrutins pour l'élection du bureau soient terminés avant jeudi soir.

La Conversion

Paris, 8 janvier. — Le bruit a couru ce soir à la Petite Bourse que la conversion serait ajournée.

La bruit a même prétendu un certain nombre de ventes sur le 4 1/2. Informations prises, nous pouvons affirmer que le gouvernement ne songe nullement à ajourner la conversion.

Un projet de loi déjà préparé pour autoriser cette grande opération, sera déposé à la Chambre aussitôt les bureaux constitués et sera mise en discussion d'urgence.

AU DAHOMEY

Paris, 8 janvier. — Le Ministre de la marine a reçu du général Dodds la dépêche suivante:

« Whydah, 7 janvier (Gobo 8 janvier). — Behanzin, activement poursuivi par nos troupes, est réduit à vivre dans la brousse et se déplace toutes les nuits. Si dédonnée a été acceptée par tous les princes et cabaréers; ses ministres seuls, liés par les cérémonies féiches, sont restés fidèles à l'ancien roi; leur attitude, d'ailleurs, prouve que le parti avec le gouvernement de Béhanzin n'aurait pas duré 8 mois jours.

Nous avons trouvé sur ceux fusils, douze canons et de la poudre en quantité considérable.

A l'exception d'une escarmouche sans importance à Bohanzin, on nous avons eu un tirailleur tué et un blessé, aucun incident militaire à signaler. Ce fait isolé est dû à une vengeance des habitants de cette localité qui avaient été obligés de nous accompagner des opérations pour avoir reçu des guerriers dahoméens.

Dans la région sud du Littoral et à Porto-Novo, la tranquillité est complète.

LES ANARCHISTES

Une arrestation à Beauvais

Beauvais, 8 janvier. — Sur mandat d'un juge d'instruction du parquet de la Seine, le brigadier de brigade a procédé hier à l'arrestation d'un sieur Leleu, secrétaire de l'orphelinat Prévost, à Campuis.

Cet individu est inculpé d'affiliation à une association de malfaiteurs.

L'orphelinat Prévost est un établissement qui dépend du département de la Seine. On y recueille des orphelines de tout le département, qu'on y élève pour la plupart jusqu'à l'âge de seize ans.

Déjà, le 2 janvier, une perquisition avait été effectuée au domicile de Beauvais au domicile de Leleu à l'orphelinat.

Il paraît qu'on a trouvé un certain nombre de brochures anarchistes de toute espèce et des lettres qui établissaient que Leleu serait en relations avec un certain nombre d'anarchistes des départements et de l'étranger.

Leleu n'était à l'orphelinat que depuis quelques mois.

Il venait d'Arras où il aurait joué un certain rôle comme chef d'un groupe anarchiste de cette région.

La correspondance des anarchistes

Paris, 8 janvier. — La *Petite République* de demain publiera un avis de l'administration des postes enjoignant de saisir toutes les correspondances adressées aux individus suspectés d'anarchisme. La fiste comprend 60 noms. La plupart des individus habitant Londres, la Suisse ou Paris. Citons les trois Reclus, Louise Michel, Kropotkine, Chauvière, etc.

Disparition d'une goélette chargée de dynamite

Honfleur, 8 janvier. — On estime nouvelles d'une goélette anglaise chargée de dynamite qui a quitté le port de Honfleur le 3 courant à destination d'un port de Belgique remorquée par un vapeur belge.

On croit à un naufrage ou à une explosion en mer.

L'INCENDIE
des Magasins de l'Opéra

Nouveaux blessés

Paris, 8 janvier. — Dimanche à cinq heures et demie du soir, pendant l'incendie des décombres s'est produit un nouvel accident.

Le caporal Rousseau, de la caserne du Château-d'Eau, et le soldat Forest étaient montés sur une échelle. Le caporal Rousseau venait monter sur une marquise, mais il perd l'équilibre et est précipité dans le vide. Forest se penche en avant pour tâcher de retenir son caporal, mais la pelée est trop lourd et les deux vaillants soldats tombent et se font de graves blessures. Forest a une jambe cassée et Rousseau souffre de fortes contusions au côté droit. Relevés sur place par le docteur Decamps, ils ont été transportés aussitôt après dans une voiture de l'ambulance urbaine à l'hôpital St-Martin.

A l'hôpital

L'état des blessés est satisfaisant. Le clairon Gobiet, qui inspirait le plus d'inquiétude paraît hors de danger.

M. Reynal, ministre de l'intérieur, est venu à l'hôpital rendre visite aux blessés.

Le ministre a remis une médaille d'or du deuxième chevron au lieutenant Thiriat et trois médailles d'argent aux sapeurs pompiers blessés.

M. Spuller, accompagné de M. Hector Depasse, vient aussi à l'hôpital et en sont entretenus assez longuement avec les blessés dont l'état est satisfaisant.

Ces mesures ont assuré les blessés de toute la sympathie des membres du gouvernement.

L'incident franco-anglais

Une note officieuse

Paris, 8 janvier. — On nous communique la note officieuse suivante:

« D'après les renseignements télégraphiés par notre agent de Sierra-Leone, l'incident qui s'est produit entre les troupes anglaises et les troupes anglaises s'est passé exactement à 45 milles de Sedou, dans le Kono, à Gaalisa, près du mont Kori.

Par suite de l'insuffisance des cartes que l'on possède sur la région du Haut-Niger, il n'est pas très facile de se rendre compte de la situation exacte du poste de Sedou et par conséquent de Warina. Tout ce que l'on peut dire c'est que le Mouno, dans lequel l'affaire a eu lieu, est au sud de Mont Tembiomba, limite extrême de la frontière fixée par le protocole de 1891.

Peut-être le projet de convention, qui aurait dû être signé depuis quelque temps, prévoit il un prolongement de cette frontière soit à travers le Kono, soit à l'Est de ce pays.

En tous cas, rien, à l'heure actuelle, ne permet de dire que la colonne Moritz opérait sur territoire reconnu anglais par le gouvernement français.

Mais ces conditions auxquelles blâme ne saurait être adressé de ce chef à l'officier français qui, en outre, n'a pas été prévenu de la marche de la colonne anglaise, comme nous le montrons ici, d'après les termes mêmes de la dépêche du colonel Eles.

Il est évident que les deux gouvernements trouveront facilement le moyen de régler, comme il convient, ce regrettable malentendu.

Nouvelles Étrangères

L'AGITATION EN ITALIE

Rome, 8 janvier. Une manifestation a eu lieu à trois heures à San-Remo, dans le jardin public, et jouait la musique municipale. Les manifestants, au nombre de 300, ont poussé des cris de: « vive la Sicile socialiste! Vive le prolétariat international! A bas la bourgeoisie!

Rome, 8 janvier. — Les journaux officieux disent que la perquisition opérée au domicile du député Felice a amené la découverte d'une volumineuse correspondance avec les principaux chefs internationalistes de l'Europe pour l'organisation d'un mouvement général contre l'ordre.

La Sicile devait donner le signal, suivant répondraient les Romagnes, les Marches et une partie du Midi. Ils ajoutent qu'il est avéré désormais que des sommes d'argent provenant des partis socialiste et anarchiste dépaillés un peu partout en Europe ont été envoyées en Sicile.

Un sergent d'infanterie a été arrêté comme compromis dans l'affaire du député De Felice.

Milan, 8 janvier. — Les manifestations continuent.

Ce matin, de nouvelles démonstrations beaucoup plus sérieuses.

Paris, 8 janvier. — Le général Morra vient de décider que tous les crimes et délits se rapportant aux manifestations faites sur la voie publique, seront jugés par les tribunaux militaires.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL

Rio-de-Janeiro, 8 janvier. — Les troupes de l'amiral de Gama se sont emparées de l'île Rangenho. Les troupes gouvernementales ont eu trente tués et cinq blessés, cinq officiers et 53 hommes prisonniers.

Les vainqueurs ont eu deux tués et cinq blessés.

On croit au triomphe prochain de l'insurrection.